COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre septembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 Septembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET,-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-3-142

OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE PIERRE PERRET À VALENCE D'AGEN – PROGRAMME 2020 AVENANT D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

Absents excusés :

TERRENNE Jean Paul, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane.

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D1-1-3-142
OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE PIERRE PERRET À VALENCE D'AGEN – PROGRAMME 2020
AVENANT D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte en 2020. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de l'école Pierre Perret à Valence d'Agen.

Les prestations sont réparties en 7 lots. L'avenant porte sur le lot suivant :

Lot	Désignation	Titulaire
2	Menuiseries extérieures	BSA

La Commission des Plis s'est tenue le 13 septembre 2021 pour se prononcer sur l'avenant du lot 2.

L'avenant porte sur l'ajout de prestations supplémentaires.

En effet, les onduleurs des panneaux photovoltaïques devaient être initialement posés dans un local technique à l'intérieur de l'école. Cependant, au vue du volume des onduleurs et de l'espace de ventilation devant être mis en place, il a été décidé de poser ces appareils à l'extérieur.

Il s'est avéré nécessaire de poser une protection afin que les appareils ne soient pas accessibles aux personnes non habilitées, et soient également protégés des divers chocs extérieurs. Elle doit également permettre une bonne ventilation des onduleurs.

Cela entraîne l'ajout de prix supplémentaires au bordereau des prix unitaires initial à savoir :

- Fourniture, fabrication et pose d'une cage jusqu'au sol pour onduleur en maille carré 50x50 avec façade amovible et thermolaquée teinte RAL 1016. : **970,00€ HT** le forfait (1 forfait dans la tranche ferme).

Par conséquent, cet ajout implique une plus-value de 970,00€ HT ainsi qu'un allongement des délais de réalisation d'une semaine dans la tranche optionnelle.

Montant initial du marché en euros HT Tranche ferme + optionnelle)	**Augmentation en euros HT**	**Variation en % par rapport au montant du marché initial**	**Montant du marché après avenant n°1 en euros HT**
160 185,00€	970,00€	0,61 %	**161 155,00€**

En conséquence, le Président propose :

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;

- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférent.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;

- d'autoriser le Président, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 24 septembre 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 27 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le 29 SEP. 2021
Affiché sur le panneau des annonces légales le 29 SEP. 2021

AR PRÉFECTURE

RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ECOLE PIERRE PERRET A VALENCE D'AGEN - PROGRAMME 2020
AVENANT D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Numéro de l'acte :	2021_D1_1_3_142
Date de la décision :	24/09/2021
Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20210924-2021_D1_1_3_142-DE
Acte transmis par :	FURLAN Sophie
Collectivité emettrice :	CC DEUX RIVES
Date de l'accusé de réception :	29/09/2021
Nature de l'acte :	Délibérations
Matière de l'acte :	Commande Publique / Marchés publics / marchés en procedure formalisee (hors maétrise d'oeuvre et conventions de mandat)
Document :	99_DE-082-248200016-20210924-2021_D1_1_3_142-DE-1-1_1.pdf (Document original)
Date de dépôt de l'acte :	29/09/2021 10:45:30
Date d'envoi de l'acte :	29/09/2021 10:47:08
Date de réception de l'AR :	29/09/2021 10:52:02